Le Figaro, 13 septembre 2018

Affaire Benalla : l'exécutif monte au front

En attendant le passage du principal intéressé devant la commission d'enquête, le gouvernement dénonce une opération partisane.

MARCELO WESFREID @mwesfreid

POLÉMIQUE La saison 2 de l'affaire Benalla risque de décevoir les aficionados. Du moins pour son premier épisode. La reprise des auditions, mercredi, de la commission d'enquête sénatoriale ne comportait ni coups de théâtre, ni empoignades, ni précisions utiles pour circonscrire enfin le rôle exact de l'ex-garde du corps à l'Élysée et la nature des dysfonctionnements ayant débouché sur les violences du 1er Mai, à Paris.

Le chef de cabinet d'Emmanuel Macron, François-Xavier Lauch, supérieur direct de l'homme au centre de l'affaire, s'est employé à réduire les agissements de son subalterne à « *un comportement individuel fautif* ». Des actes effectués « *en dehors de ses fonctions à la présidence de la République* ». Après avoir pris connaissance des faits, François-Xavier Lauch aurait appelé Alexandre Benalla pour le « *sermonner* ». Puis mis en place une mise à pied de quinze jours. Mais, de son côté, Maxence Creusat, commissaire de police à la direction de l'ordre public et de la circulation de la préfecture de police de Paris, a, lui, insisté sur l'emprise du jeune homme de 27 ans dans le dispositif de sécurité autour d'Emmanuel Maron. « *Ce que veut M. Benalla vaut demande présidentielle* », a-t-il expliqué, devant les sénateurs. « *Il peut aller où il veut […]. Pour vous situer l'influence de M. Benalla, quand le responsable de la direction de l'ordre public et de la circulation, le responsable du GSPR* (service de sécurité du président de la République, NDLR) *et M. Benalla sont ensemble sur un service d'ordre et que M. Macron doit communiquer une volonté en matière de sécurité de son déplacement, il appelle M. Benalla sur son portable.* »

Phoca PDF